



AFPAD

EXPRESS

JANVIER 2023

Association des familles de personnes assassinées ou disparues



L'AFPAD VOUS SOUHAITE

Une Bonne Année

2023

accompagnée de

compréhension

soutien

espoir

*reconnaissance du
statut de victime*

positif

LA COULEUR DU POUVOIR

POURQUOI EST-CE SI IMPORTANT DE RESTER POSITIF DANS LA VIE ?

Je répondrais tout de go, parce que c'est meilleur pour la santé, comme les meilleurs aliments à manger et parce que c'est meilleur pour l'esprit à créer sa propre vie devant.

D'une façon ou d'une autre, c'est ce qui se passe. Nous avons le choix de créer - le cœur ouvert - les espaces de notre vie vers les grandes idées nouvelles et l'atteinte de ses objectifs, et nous avons le choix de créer - le cœur fermé, tourné à l'envers vers le bas, vers le plancher, vers les espaces de notre vie à nourrir l'amertume, les regrets, la colère, les peines infinies, le rejet, le déni, l'ignorance, l'incompétence, la répétition des échecs, etc.

C'est assuré que cette voie mène dans le bas fond, et ce, vers différents niveaux. Voir le positif en toutes choses et décider d'y plonger sa vie même si, même si et même si (..) Ça ne peut que nous mener vers la vie nouvelle, et ce, aussi longtemps que durera le maintien de cette dynamique en soi, la bascule se fera, tôt ou tard !

EN RÉSUMÉ

LA COULEUR DU POUVOIR -
PAGE 2

DERRIÈRE LES BARREAUX -
PAGE 5

LA PERTE AMBIGUË LIÉE À
UNE DISPARITION - PAGE 12

QUE FAIRE AVEC CE DÉFERLEMENT
D'ÉMOTIONS ? - PAGE 14

PROGRAMMATION D'ACTIVITÉS -
PAGE 16

Oui, je peux me déplacer d'une dimension à l'autre. Tout le monde le fait, sauf que je n'y reste que le temps de lire l'histoire et son contenu à retenir, et ce dont je peux avoir besoin pour plus tard, et vite je remonte aux autres niveaux supérieurs de gratitude. La vie est si belle !

C'est une décision, celle qui fait appel à la pensée et aux émotions, de façon consciente ou non qui active les univers en soi et qui régit nos paroles et nos actions. Notre potentiel limité est dans notre potentiel illimité.

LA COULEUR DU POUVOIR (suite)

POURQUOI EST-CE SI IMPORTANT DE RESTER POSITIF DANS LA VIE ?

En réponse à nos décisions, la conscience permet sciemment l'évolution de l'un et de l'autre de nos attributs. Je le vis, je l'écris et je l'enseigne aux tout-petits et à tout adulte susceptible de vouloir évoluer en rectifiant certains de leurs tirs pour atteindre de nouveaux résultats.

On s'enfonce avec nos limites ou on se déploie avec nos capacités !

En tentant d'optimiser sa pensée et ses énergies émotionnelles, c'est incroyable, comment le corps devient beaucoup plus léger, beaucoup plus confiant et comment nous pouvons sentir que nous sommes reliés aux mêmes énergies meubles dans les espaces, le temps, l'en-soi avec les autres partageant la même sollicitude à vivre mieux, à créer mieux, à être en paix, etc.

Quelle satisfaction d'avoir la paix pour mieux la transmettre ! Et celle-ci, elle s'acquiert ! Elle ne se trouve pas en vente dans un supermarché.

Elle se trouve en soi-même et sans que l'on en reconnaisse les signes souvent, elle nécessite son droit de croître, afin d'activer ses cellules de bienveillance au corps, à l'esprit et au cœur pour mieux agir.

Oui, cette paix, elle peut être recouverte de soixante centimètres de poussière, de fils d'araignée, de suie, de chardons et surtout de tout ce qui est répugnant, mais elle est là.

Il m'a suffi de demander d'y avoir accès et j'y suis parvenue. Et c'est le même processus pour tout ce que je veux. Le chemin pour arriver à la paix est surprenant, comme l'inconnu lors de nos indécisions à vouloir la rencontrer.

Ça va autrement mieux depuis que je reconnais l'envers de la chose ; et entre nous, ce n'est pas très compliqué à retenir, c'est l'amour ou la peur. D'après moi, les deux existent et existeront longtemps, sauf que là, j'ai le choix de ce que je consomme pour mieux créer et offrir le meilleur de ce que j'ai reçu au monde. Et pour ce tout, je suis inlassable et reconnaissante.

LA COULEUR DU POUVOIR (suite)

POURQUOI EST-CE SI IMPORTANT DE RESTER POSITIF DANS LA VIE ?

À ceux qui me liront, j'ai une proposition à faire. Voici l'exercice suivant : Trouver un espace où il y a une division haut/bas. Ça peut être sur une feuille, moi, j'utilise mon réfrigérateur. Dans la partie supérieure, j'y inscris les mots suivants : bonheur, AMOUR, joie, gratitude, abondance, plaisir, générosité, partage, accueil, bienveillance, paix, etc.

Et dans la partie inférieure, j'y inscris les mots plus difficiles à vivre avec, tels que : PEUR, colère, cris, angoisse, anxiété, jugement, maladies, coups, expériences, rejet, mort, dualité, trahison, mensonges, etc.

Vous n'êtes pas obligés de le faire, mais seulement que d'avoir la chance d'y penser, j'ose espérer qu'il vous sera possible, un jour, de vous repositionner dès que vous prendrez conscience de ce que vous voulez, au lieu de ce que vous ne voulez pas.

Dans toutes sortes de crises, le cœur accélère en palpitations, donc il est judicieux de prendre de bonnes respirations. C'est sans doute la première clé à utiliser pour retrouver un peu d'énergie à sa survie.

J'ai utilisé la cohérence cardiaque, moi aussi et un jour, j'ai dû décider de vivre au lieu de survivre, parce qu'en survie, il n'y a rien de bon qui va pousser. Recréons-nous, à du neuf ! Parce que la vie, elle est incroyable. Incroyable au positif comme au négatif. À nous le devenir de rester positif !

Donna Senécal

Maman de Joleil Campeau

Assassinée, le 12 juin 1995 à Laval



DERRIÈRE LES BARREAUX

Par Lise Viola

On parle souvent des détenus, de leurs conditions de détention, de la tension, des besoins de protection dans certains cas, mais on parle rarement des employés qui passent leurs journées « en dedans » et qu'eux aussi font du temps.

J'ai passé presque 26 ans derrière les barreaux.

J'ai d'abord débuté comme agent de correction. J'étais alors une mère monoparentale vivant un divorce et étant sans emploi. Dans le temps, il n'y avait pas de garderie à 7\$. Il me fallait donc trouver un emploi dont le salaire me permettrait de bien vivre tout en payant la garderie pour mes deux enfants. Mon père travaillant dans le milieu m'a informé qu'ils engageaient des femmes comme agent de correction. Le salaire et les avantages sociaux étaient excellents, j'ai donc fait une demande d'emploi et je fus choisie. J'ai donc reçu une formation de 15 semaines.

On y apprenait le maniement des armes, des techniques d'autodéfense, techniques d'extraction de cellules, techniques antiémeute en plus d'apprendre les directives du commissaire, les instructions régionales et toutes les règles de sécurité.

<< Encore aujourd'hui, quand je vais au restaurant, par exemple, je dois toujours être, le plus possible, au fond du resto, le dos au mur, face à la porte d'entrée de façon à que je puisse voir venir les gens. >>

C'était difficile à l'époque, car j'étais une femme agente dans un pénitencier d'hommes. Je n'étais pas en dedans à temps plein comme les détenus, car chaque jour je retournais chez moi. Mais que dire de ce que le personnel vit jour après jour derrière ces murs?

Même si ce n'est que 8h par jour, l'atmosphère négative vient toucher toutes les sphères de la vie de ces personnes. Juste entendre la lourde porte métallique se fermer derrière soi quand on entre et qu'on passe dans le sas, attendre que l'autre lourde porte s'ouvre pour enfin entrer dans le pénitencier nous fait déjà sentir toute la pesanteur des lieux.

DERRIÈRE LES BARREAUX

(suite)

Se promener dans les rangées avec la grosse clé carcérale qui pèse à notre ceinture, les injures qu'on se fait crier de part et d'autre et en tant que femmes, se faire déshabiller des yeux tout en entendant des discours obscènes sont choses courantes et journalières.

Il faut toujours être aux aguets, ne jamais tourner le dos. Lorsqu'on doit escorter un détenu à l'extérieur des murs, soit pour un rendez-vous médical ou au palais de justice, le lourd 38 sur la hanche nous rappelle que tout peut arriver et que notre vigilance ne doit pas faillir. Suivre des règles comme se tenir plus loin derrière afin d'éviter que le détenu puisse nous retirer notre arme pour la tourner contre nous doit devenir une seconde nature, un automatisme.

En ce temps-là, il y avait très peu de femmes agentes de correction dans des établissements d'hommes.

Il y avait eu projet pilote quelques années auparavant et malgré encore trop de violence en dedans, la venue des femmes venait mettre un certain frein sur cette violence omniprésente.

Bien qu'il y ait eu une prise d'otages en 1982 amenant des décès de personnel qui a marqué toute la collectivité et encore en 1983, force de constater qu'en général, il y avait moins de violence et d'hostilité à l'intérieur des murs depuis l'arrivée des femmes. Je n'ai donc pas connu le pire contrairement à mes collègues plus âgés.



DERRIÈRE LES BARREAUX

(suite)

Je me souviens d'un incident où il y avait eu bagarre dans un atelier d'apprentissage et où il fallait intervenir en tant qu'agent.

Nous étions alors que des femmes sur le terrain et le patron voulaient nous «déposter» pour qu'on remplace des hommes sur des postes statiques afin qu'eux aillent régler la situation. J'ai refusé et dit au patron que j'étais sur ce poste et que c'était à moi d'intervenir.

J'ai ajouté que les agents hommes nous voyaient d'un mauvais œil justement parce qu'on nous «dépostait» pour qu'eux aillent au front.

Mon patron a finalement accepté mon refus malgré sa réticence. Quand moi et ma collègue sommes arrivés à l'atelier et avons dit aux récalcitrants qu'ils devaient cesser la bagarre et nous suivre en détention, ils ont cessé toute hostilité et nous ont présenté leurs poignets pour qu'on y appose les menottes.

Le temps de les amener en détention (communément appelé le trou), ils se pavanaient et se montraient fiers d'être menés par de «si belles escortes».

Le pari était donc gagné, les détenus se montraient moins violents envers les femmes même si elles représentaient l'autorité.

Mais même si c'était un peu moins violent avec la venue des femmes, je me souviens de mes premières années comme agent de correction comme si c'était hier!

La sortie des ateliers où on se retrouvait 2 ou 3 agents de correction avec 400 détenus sur le «lousse» autour de nous! Chacun d'eux aurait pu nous agresser si facilement, 3 agents contre 400 détenus! Veut, veut pas, on y pense pendant que la sortie se fait et qu'on voit tous ces délinquants autour de nous.

On apprend alors, instinctivement à se mettre dos au mur de façon à ce qu'aucun d'eux ne puisse nous sauter dans le dos et que si l'un d'eux veut nous agresser, on puisse le voir venir. Ce comportement me suivra toute ma vie. Encore aujourd'hui, quand je vais au restaurant, par exemple, je dois toujours être, le plus possible, au fond du resto, le dos au mur, face à la porte d'entrée de façon à que je puisse voir venir les gens.

DERRIÈRE LES BARREAUX

(suite)

Quand j'ai débuté dans le métier, d'abord comme agent de correction comme cité plus haut, mon père, qui travaillait aussi dans le milieu m'avait dit qu'il fallait, en arrivant au boulot, laisser son cœur à l'entrée et le reprendre à la sortie.

Ce qu'il voulait dire c'était qu'en dedans, il ne fallait pas laisser nos émotions nous submerger pour éviter de s'y perdre, mais qu'il était important de les avoir à la maison, nos émotions, pour nos proches.

Mais je dois dire qu'avec les récits d'horreur que je lisais lorsque je suis devenue agente de libération conditionnelle, il était très difficile de laisser les émotions de côté. J'ai compris pourquoi mon père était si sévère avec nous sur l'heure de revenir à la maison, sur nos fréquentations et amis.

On passe tant de temps dans ce milieu négatif qu'on en vient presque à voir des malfaiteurs partout. Tout comme lui, j'avais constamment peur que mes enfants se fassent agresser. Surtout mes filles. On devient alors surprotecteur à en devenir étouffant. J'avais 15 ans et il fallait que je sois devant la porte de ma maison avant la noirceur.

En devenant mère, je suis devenue comme mon père, hyper protectrice. J'ai tout de même essayé d'être un peu moins étouffante, car j'avais vécu l'autre côté de la médaille, mais ce n'était pas facile. Ce n'est pas plus facile d'élever un garçon, car si on a peur que nos filles se fassent agresser, on a peur que nos fils deviennent agresseurs.

Il faut constamment tenter de se raisonner et de rationaliser. Je faisais le calcul du nombre d'hommes vivant libres au Québec versus le nombre d'hommes incarcérés pour me rappeler que c'est une minorité qui sont des délinquants et que la majorité des hommes ne sont pas des agresseurs, dans l'ombre pour nous attaquer.



DERRIÈRE LES BARREAUX

(suite)

Les agents de correction sont aussi appelés à intervenir dans les bagarres avec des armes, car certains détenus se fabriquent des couteaux avec divers objets. Ils doivent parfois aller décrocher des pendus ou encore entrer dans une cellule dont le détenu s'est coupé les veines.

Je fus chanceuse, je n'ai pas eu à voir ce type de scènes, mais une collègue entrée en même temps que moi comme agent de correction a eu deux coupés et un pendu dans sa première semaine en fonction, elle a démissionné.



En tant qu'agent de libération conditionnelle, je n'avais plus à intervenir de la même façon. Par contre, je devais lire l'histoire qui avait mené à l'arrestation et la condamnation du détenu que j'avais devant moi et dont je devais faire

l'évaluation du dossier en vue de la gestion de sa sentence. J'y ai lu tant de récits d'horreurs à faire redresser les cheveux sur la tête que j'avais du mal à décrocher. Le pire était les actes commis à l'égard des enfants. Certains tués, d'autres torturés, certains agressés sexuellement et trop souvent, un agresseur minimisant les faits ou même les niant.

Et malgré le bon vouloir, il est presque impossible de se soustraire de ses émotions face à tous ces récits d'actes de violence. Certains dossiers venaient tellement me chercher que j'en rêvais la nuit et les images d'horreurs se répétaient dans ma tête en une ritournelle infernale.

J'aurais tellement voulu pouvoir voyager dans le temps et aller sauver ces pauvres victimes avant que le malheur n'arrive.

Quelques dossiers venaient tellement me hanter que mon superviseur en venait à ne plus me reconnaître et avait la sagesse de me demander ce qui se passait, car ce trop-plein devenait comme un presto qu'il fallait que j'évacue avant qu'il n'explose.

DERRIÈRE LES BARREAUX

(suite)

J'ai aussi, durant 18 mois travaillé à l'unité de soin mental. On a alors affaire avec une clientèle délinquante et également souffrant de maladie mentale. Il faut donc intervenir sur deux fronts et travailler de concert avec les psychiatres, les psychologues et les infirmières. Ils peuvent souffrir de schizophrénie, de troubles de la personnalité limite, de trisomie et autres. Plusieurs avaient fait des crimes vraiment horribles empreints de sadisme. Nos bureaux étaient tous vitrés afin que les collègues et les agents de correction puissent nous voir et intervenir si le détenu se désorganisait dans notre bureau. Ce qui arrivait parfois.

Plusieurs de mes collègues ont mis fin à leurs jours et bien que la raison principale n'était probablement pas liée à l'emploi, il est clair que ce négativisme joue un rôle indéniable dans le mal-être de certains. Lorsqu'on apprenait le suicide d'un collègue, c'était toujours difficile à vivre et heureusement, le Service correctionnel mettait des psychologues à notre disposition pour pouvoir verbaliser nos sentiments.

Le PAE (programme d'aide aux employés) est aussi très actif, mais encore sous-utilisé malgré tout. Trop souvent, l'employé pense qu'il pourra s'en sortir sans aide, ce n'est pas toujours le cas malheureusement.

Au Service correctionnel du Canada, à l'époque, la retraite était permise après 30 ans de carrière, sans pénalité, mais pour ceux qui travaillaient dans les pénitenciers, on la permettait à 25 ans pour ceux ayant 50 ans d'âge. Il est reconnu que travailler à l'intérieur des murs n'est pas une partie de plaisir.



Quand je suis entrée au SCC, je pensais prendre ma retraite après 30 ans, mais quand mes 25 ans de service ont sonné, j'ai réalisé qu'il était temps de songer à ma retraite et j'avais l'âge minimum requis. J'ai donc quitté ce milieu après 25 ans et 9 mois. Ma santé mentale était plus importante qu'une poignée de dollars de plus.

DERRIÈRE LES BARREAUX

(suite)

Malgré ma retraite qui date de 2008, plusieurs dossiers me hantent encore et me hanteront toujours.

Vous vous demandez sûrement pourquoi je suis restée durant toutes ces années dans ces murs empreints de lourdeurs et de négatif. La réponse est simple. Au travers tous ces pervers, tueurs ou agresseurs, il y a aussi des détenus non violents qui s'y trouvent, ceux qui regrettent leurs gestes, ceux qui ont des remords et ceux qui méritent d'être aidés, car ils veulent réellement s'en sortir.

Certains éclataient en sanglots dans mon bureau et on voyait toute la misère du monde dans leurs yeux. Il faut être capable d'empathie pour ceux dont il s'agissait d'une erreur de parcours, le toxicomane qui volait pour payer sa came, celui qui pillait pour manger ou celui qui n'a jamais su comment aimer.



Je sais que j'en ai aidé quelques-uns, j'ai suivi leur parcours tout au long qu'ils étaient sous la surveillance du SCC et ensuite, je ne les ai plus jamais revus à l'intérieur des murs.

Quelques-uns m'ont écrit des lettres quelques années plus tard pour me remercier de les avoir aidés à reprendre leur vie en main et à devenir des citoyens respectueux des Lois.

D'avoir bien évalué leurs besoins et les avoir dirigés vers les ressources qu'il fallait pour les remettre dans le droit chemin. Sauf peut-être pour les psychopathes et les sociopathes, on ne naît pas criminel, on le devient pour diverses raisons.

Mais quand on décide de faire une carrière au sein du Service correctionnel, c'est qu'on a envie d'aider son prochain, de donner le petit coup de pouce qui fera la différence.

Même s'il est illusoire de penser que l'on peut tous les sauver, si j'ai pu en aider qu'un tout petit pourcentage, j'aurai mené ma mission à bien.

La perte ambiguë liée à une disparition

par Hélène Rapanakis

La notion de "perte ambiguë" a été développée dans les années 1970 par Pauline Boss (professeure en psychologie).

Ce terme concerne les absences physiques et psychologiques. L'absence psychologique s'applique aux personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer c'est-à-dire que la personne est présente physiquement mais pas psychiquement. La perte physique fait référence à la disparition physique d'une personne.

Selon la Gendarmerie Royale du Canada, "une personne disparue est une personne que la police, de son propre chef ou sur signalement d'un tiers, déclare introuvable, quelles que soient les circonstances de sa disparition."

Nous parlons alors de perte ambiguë car nous n'avons aucune information sur cette personne. Nous ne savons pas où elle est physiquement, dans quel état elle se trouve et si la disparition est volontaire ou à caractère criminel. La situation n'est pas claire.



Les proches de victime traversent cette épreuve dans l'inconnu. Elles sont submergées d'émotions difficiles à contrôler. Il en ressort de la douleur, de la colère, de la frustration ou la culpabilité. Elles ne sont pas capables de comprendre la raison de cette séparation soudaine. Les proches sont confus car ils n'arrivent pas à mettre un sens sur cet événement inhabituel.

La perte ambiguë liée à une disparition (suite)

Quelque soit le type de disparition, il est difficile de trouver les mots pour exprimer le manque et ce qu'il ressentent. Les proches sont dans un état d'incompréhension. Ils se rendent compte que cela n'arrive pas que dans les films. Ils doivent s'adapter à une nouvelle réalité qui les perturbent au quotidien.

Même après des années et même des décennies plus tard, les proches se posent toujours les mêmes questions. Pourquoi? Que s'est-il passé? Dois-je faire mon deuil? Dois-je continuer les recherches même si l'attente est sans fin.

Il existe certaines similitudes entre le deuil du à un décès et celui du à une disparition.

Cependant, présentement il n'existe pas d'études à grande échelle, c'est à dire effectuées sur un échantillon suffisamment large pour mieux comprendre le phénomène de la "perte ambiguë". Il serait donc pertinent d'effectuer plus de recherches à afin d'étudier ce type de deuil.

« Nous parlons alors de perte ambiguë car nous n'avons aucune information sur cette personne. Nous ne savons pas où elle est physiquement, dans quel état elle se trouve et si la disparition est volontaire ou à caractère criminel. La situation n'est pas claire. »

Boss, P. (2016). The context and process of theory development: The story of ambiguous loss. *Journal of Family Theory & Review*, 8(3), 269-286. <https://doi.org/10.1111/jftr.12152>

Boss, P. (2006). Loss, trauma, and resilience: Therapeutic work with ambiguous loss. New York, NY: Norton. Boss, P. (2007). Ambiguous loss theory: Challenges for scholars and practitioners. [Special issue.] *Family Relations*, 56(2), 105-111. doi: 10.1111/j.1741-3729.2007.00444.x

Que faire avec ce déferlement d'émotions ?

par Christine Carretta

Il y a des gestes graves, des sentiments douloureux, des images tragiques, des représentations et des non-dits qui laissent des traces indélébiles dans le corps, dans l'esprit et dans le cœur.

Boum.... Dans le mille, c'est ce que nos membres vivent au quotidien!

Un déferlement d'émotions nous montre que nous vivons des ressentis qui envahissent ou bouleversent notre corps.

Les experts soulignent qu'il est souhaitable de les accepter. Il serait déconseillé de les rejeter ou de les refouler, sous peine d'explosion ou d'implosion. Il arrive même que ces émotions nous pourrissent la vie. Pourtant il serait souhaitable de les analyser et de les comprendre pour mieux les apprivoiser.

Trop souvent, les sensations restent intactes. Certains sont capables de ne jamais montrer leurs difficultés ou leurs émotions. À l'inverse pour d'autres ça prend aux tripes.



Plusieurs ont l'impression qu'un véritable tsunami ravage leur vie en laissant place à une nouvelle qui ne sera plus jamais la même.

Soudain, quelqu'un nous écoute et prend en compte notre souffrance malgré le fait que nos émotions ont le pouvoir de compliquer la communication. Cette communication toute simple devient aidante du fait qu'on ne parle pas de ces choses-là dans notre quotidien, au travail, dans notre communauté ou même avec nos proches.

Certains sujets jugés trop lourds et incompréhensibles pour certains peuvent créer un malaise.

Que faire avec ce déferlement d'émotions ? (suite)

Il n'est pas simple d'être dans la douleur et se sentir entremêlé par la culpabilité, la perte, l'impuissance, la trahison, l'injustice et le désarroi.

Alors pourquoi les émotions existent-elles? Serait-il insouhaitable d'en avoir? Ces dernières sont les gardiennes de notre bien-être et les moteurs de nos actions. Il est vrai que l'on peut se sentir débordé, désorienté ou envahi par les réactions qu'elles nous procurent.

Par conséquent, plusieurs d'entre nous les rejettent alors qu'elles peuvent être des alliées.

L'émotion c'est un signal d'alarme qui a besoin d'attention. Savoir reconnaître et savoir nommer ses émotions en observant ses ressentis nous aide à mieux canaliser notre expression.

Le fait d'accueillir et de ressentir une émotion est déjà un grand pas en soi. Savoir l'exprimer c'est faire un pas de géant. L'émotion a le pouvoir de nous transmettre de l'information cruciale.

Elle nous renvoie à un contexte ainsi qu'à son effet déclencheur. Par ricochet le fait de vivre une crise, c'est une manifestation de vivre un changement parsemé d'émotions.

Grâce à l'émotion, il devient possible d'analyser la situation sans omettre le fait qu'elles nous indiquent l'état de nos besoins psychiques.

L'important c'est de se dire qu'il est tout à fait normal de se sentir envahi par les émotions après un drame. Toutefois il est également important d'être à l'écoute de son corps du fait qu'il nous parle.



- Programmation d'activités -

Entraide pour hommes

À la demande générale, l'AFPAD vous annonce le retour des rencontres virtuelles entre hommes animées par Marcel Bolduc co-président et père fondateur de l'AFPAD.

Dès le jeudi 19 janvier 2023 à 18h30 nous nous rencontrons sur la plate-forme Team pour une durée de 2h00.

Ces rencontres se dérouleront sous le sceau de la confidentialité.

Nous proposons une rencontre tous les 3e jeudi de chaque mois dans le but de vous accompagner dans le passage difficile d'un drame traumatique.

L'échange de nos expériences permettra de mieux comprendre les émotions que certains hommes ont du mal à exprimer (repli sur soi, tristesse, détresse, incompréhension et autres).

Nous vous demandons de répondre rapidement pour que votre place soit réservée. Nous devons limiter le groupe à 10 personnes

Marcel Bolduc

CO-PRÉSIDENT, PÈRE FONDATEUR

Association des familles de personnes assassinées ou disparues (AFPAD)

1686, boul. des Laurentides, bur. 203, Laval (Québec) H7M 2P4
(514) 396-7389 sans frais 1-877-484-0404

Courriel : marcel.bolduc@afpad.ca



- Programmation d'activités -

DISPARITION ET HOMICIDE

L'AFPAD est heureuse de vous offrir la deuxième partie de la conférence du laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale qui aura lieu le mardi 7 février 2023 à compter de 19h sur Teams.

Présentation du LSJML à l'AFPAD

TRAITEMENT DES DOSSIERS JUDICIAIRES EN BIOLOGIE/ADN

- ✓ Survol du Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale (LSJML) : volet judiciaire
- ✓ Travail du biologiste judiciaire
- ✓ Types de dossiers
- ✓ Pièces à conviction
- ✓ Équipes spécialisées et capacité annuelle
- ✓ Spécificités des dossiers non résolus (Cold Cases)
- ✓ Traitement des échantillons de référence familiale
- ✓ Limites et défis
- ✓ Banque de données génétiques - criminalistique
- ✓ Aperçu des nouvelles technologies

Conférence virtuelle – hiver 2023



GRANDES LIGNES



Équipes spécialisées

Pièces à conviction

Cold Cases

Interprétation

Banque de données

Nouvelles technologies



Pour aller plus loin
dans les enquêtes de
dossiers criminels
dont les Cold Cases

Pour participer à cette conférence, inscription avant le 2 février 2023 à andree.champagne@afpad.ca afin de recevoir le lien de connexion.

Toute question relative au dossier de votre proche ne pourra être présentée en raison de la confidentialité.
Au plaisir de vous y voir en grand nombre.

L'équipe AFPAD.

- Programmation d'activités -

L'EXPERTISE CRIMINELLE Homicide et disparition



Vous êtes cordialement invités, chers membres de l'AFPAD, à une conférence donnée par le Sergent Jean-Yves McCann, profileur de la Sûreté du Québec. Cette présentation aura lieu le 21 février 2023 prochain à compter de 19h00 sur Teams.

La conférence du Sergent McCann portera sur le profilage criminel, sur le Module des Sciences du Comportement au Québec et sur son utilité dans certains dossiers d'homicides ou de disparitions criminelles.

Vous aurez la chance de poser vos questions à la fin de sa présentation.

Toute question relative au dossier de votre proche ne pourra être présentée en raison de la confidentialité.

Si vous désirez participer à cette conférence, vous devez vous inscrire avant le 16 février 2023 à andree.champagne@afpad.ca afin de recevoir le lien de connexion.

Au plaisir de vous y voir en grand nombre.

- Programmation d'activités -

ÉQUIPE DE RECHERCHE DE TERRAIN DANS LES CAS DE DISPARITION



Nous sommes heureux de pouvoir vous présenter la structure de la nouvelle Équipe intégrée de coordination des dossiers de disparitions et des enlèvements (**EICDE**) avec le **Sergent Yohan Morneau**.

Cette présentation aura lieu le mercredi 15 février 2023 à 19h00 par TEAMS.

Durée : 1h00

Il y aura une période de questions à la fin de la présentation.

Les sujets abordés dans la présentation seront :

1. Historique ayant mené à la création de l'**EICDE**
2. La structure et le mandat de l'**EICDE**
3. Rôle et objectifs de l'**EICDE**
4. Facteurs de risque
5. Gestion des dossiers
6. Suivis des dossiers de + de 7 jours
7. Suivis des dossiers de + de 60 jours
8. Découverte de corps, restes et ossements non identifiés

Réservez votre place avant le 10 février 2023 auprès de :

Andrée Champagne

Coordonnatrice et Agente aux membres de la Région Québec et de l'Est-du-Québec

Tel : (418) 686-5443

andree.champagne@afpad.ca

- Où vont vos dons ? -

Grâce à votre soutien, financier nous ...
TRANSMETTONS, ACCOMPAGNONS, ACCUEILLONS, RASSEMBLONS ET AIDONS
VOILÀ NOTRE MISSION

Depuis 2005, notre association soutient des familles et des proches touchés par une disparition ou un homicide.

L'AFPAD a grandement besoin de vos dons pour sa survie. Ceux-ci serviront directement à aider ses membres : un soutien financier peut être attribué pour de l'aide psychologique, ainsi que pour offrir des conférences et des ateliers sur des thèmes variés (deuil, santé physique et mentale, art-thérapie, processus judiciaire, etc.)

Pour faire un don en ligne : cliquez ici

ou par chèque au nom de : AFPAD
Notre adresse : 1686, boul. des Laurentides, bur. 203, Laval (Québec) H7M 2P4

ou



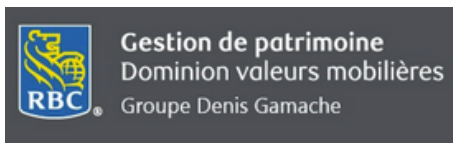
Un reçu d'impôt annuel est remis aux donateurs à partir d'un montant de 20 \$.
Notre numéro d'enregistrement auprès de l'Agence du revenu du Canada : 830461141RR0001

Nous tenons à remercier tout nos donateurs de l'année 2022-2023

Dons gouvernementaux

Le Premier Ministre - Monsieur François Legault
Ministre de la Justice - Monsieur Simon Jolin-Barrette
Ministre de la famille - Monsieur Mathieu Lacombe
Présidente du Conseil du trésor - Madame Sonia LeBel
Ministre de la Sécurité publique - François Bonnardel

Dons d'entreprises



Salvatore Mulé
Solutions Financières Salvatore Mulé Inc.
salvatore.mule@sunlife.com
514-316-5115

Dons de particuliers

L'AFPAD a besoin de votre soutien. Votre générosité fera la différence.
Nous remercions sincèrement tous les donateurs pour leur grande générosité !

Merci !